Docusign Envelope ID: 5D44FC59-3208-82AA-828D-C3C02EB98B07

16 QUAI SAINT PIERRE

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 5.000 Euros
Siège social : 16, quai Saint Pierre
06400 CANNES

RCS CANNES : 834.530.396

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 28 JUILLET 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,
Le Mardi 28 Juillet à 9 heures,

Monsieur Fouad ABBADI, Actionnaire Unique de la Société par Actions Simplifiée 16 QUAI SAINT PIERRE, au capital de de 5.000 Euros, divisé en divisé en 500 actions de 10 Euros a pris les décisions suivantes relatives à :

A pris les décisions suivantes, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

- Transfert du siège social
- Mise à jour de l'article 4 « SIEGE SOCIAL» des statuts,
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire Unique,

Décide de transférer le siège social de la Société se trouvant actuellement à CANNES (06400) 16, Quai Saint Pierre à CANNES (06400) 10, Avenue Branly, et ce avec effet à compter du 22 juillet 2026.

Cette résolution est adoptée par l'Actionnaire Unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique,

Décide, consécutivement à la résolution qui précède, de mettre à jour l'article 4 « SIEGE SOCIAL» des statuts, lequel aura désormais la rédaction suivante :

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

Paraphe Paraphe

Docusign Envelope ID: 5D44FC59-3208-82AA-828D-C3C02EB98B07

10, Avenue Branly
(06400) CANNES

(le reste sans changement).

Cette résolution est adoptée par l'Actionnaire Unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique,

Donne tous pouvoirs nécessaires et les plus étendus à la gérance ou à son substituer, pour effectuer les formalités légales de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée par l'Actionnaire Unique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 Heures 30, par la signature du présent procès-verbal.

Monsieur Richard IABRAZZO

Président

Signé par :
Richard IABRAZZO
D161613E99E5480...

Monsieur Fouad ABBASSI

Signé par :
Fouad ABBASSI
C744E349AE4E41B...